

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

CONVERSIONS.

ALLEMAGNE.

Un jour un allemand, la *Correspondance lithographique* de Berlin, apporte la nouvelle d'un grand nombre de conversions qui viennent d'avoir lieu au centre même du protestantisme. Dans la capitale de la Prusse, vingt-deux protestants sont rentrés dans le giron de l'Église catholique. C'est là, du *Journal de Bruxelles*, un événement inouï dans les faits de l'Église à Berlin. Voici dans quelques termes cette soudaine donne cette nouvelle :

" Depuis vendredi, vingt-deux personnes appartenant à la religion protestante se sont converties au catholicisme. Ce jour-là, dix-huit protestants ont reçu la sainte communion des mains du chapelain Herzog. Le lendemain, le chapelain Franks convertit encore trois personnes, et le vicaire Müller une. Jusqu'à pareille conversion ne s'est vue dans la capitale de l'Allemagne protestante."

ÉTATS-UNIS.

CONVERSION ET MORT D'UN CHEF SAUVAGE. — Le *Catholic Miscellany* de Charlestown (Etats-Unis) s'exprime aussi sur la conversion de ce chef sauvage : " On nous a permis de faire l'extrait suivant d'une lettre dernière reçue en cette ville, du Rev P. Bax S.J., missionnaire des Sauvages Ossages : " Nous avons en le malheur de perdre le grand-chef des grands et petits Ossages; son nom était Pahaska, George cheveux blancs, dont les talents extraordinaires étaient très bien connus de tous les établissements des blancs du Missouri-Ouest, et qui fut tant admiré par le département indien et par le général Taylor, quand il visita Washington dans l'automne de 1849. Sa femme et lui-même, avant de mourir, furent admis dans le sein de l'Église Catholique."

PARLEMENT ANGLAIS.

La religion à l'âtre des arguties parlementaires. — Dans sa séance du 21, la Chambre des Communes d'Angleterre s'est occupée de théologie et de droit canon. M. Horsman a demandé qu'on priât la Reine de charger une commission royale de faire une enquête sur la nomination de M. Bennett, comme vicaire de Frome. Il paraît que ce bénéfice appartient à lady Bath et que c'est à elle qu'a fait le choix contre lequel se récrie M. Horsman. Du reste, M. Bennett occupait, il y a deux ans, une position semblable dans une paroisse de Londres; mais la clamour publique et les instances de l'Évêque l'avaient forcé à se retirer. Le grand crime de M. Bennett, c'est de penser un peu trop vers les formes extérieures du catholicisme, et, entre autres choses, le croirait-on, d'avoir fait allumer des bougies pendant le service divin ! On ajoute que, depuis sa retraite, M. Bennett a fait un voyage en Allemagne, et qu'il y a suivi avec assiduité les cérémonies religieuses des églises catholiques romaines.

Le chancelier de l'Echiquier ne conteste pas le droit qu'à la Chambre des Communes de connaître de ces matières, mais il trouve qu'elle ne doit user de ce droit qu'avec une extrême réserve. La motion de M. Horsman établit un précédent plein de difficultés; si on l'adopte, nul ecclésiastique ne pourra être institué sans l'intervention de la Chambre des Communes, c'est pourquoi il supplie M. Horsman de la retirer, et propose la question préalable.

Sir R. Inglis pense que de pareilles matières ne devraient jamais être mises en discussion; lord John Russell, qui a toujours soutenu la suprématie du pouvoir laïque sur le pouvoir ecclésiastique, n'est pas de cet avis. La Chambre ayant passé l'acte d'uniformité, a le droit de s'enquérir de la conduite des ecclésiastiques. Néanmoins, il veut bien reconnaître tout ce qu'il y a de difficultés dans l'exercice de ce droit, et il semble que s'il ne s'agissait que d'un cas à soumettre à une enquête ministérielle faite dans un esprit amical, il vaudrait mieux attendre le résultat de cette enquête.

M. Gladstone conteste l'exactitude des faits allégués par l'auteur de la motion, mais il pro-

clame, lui aussi, le droit de la Chambre, et l'enquête lui paraît nécessaire. La législation ecclésiastique anglaise, à son avis, est très-défectueuse, et il espère que l'on finira par comprendre la nécessité de la reformer. Du reste, il croit qu'on doit laisser au Gouvernement le soin de procéder à l'investigation demandée.

M. Watjole, ministre de l'Intérieur, connaît que l'enquête doit avoir lieu, et il accepte l'idée d'une enquête amicale telle que la proposent M. Gladstone et lord John Russell. Il se peut que la loi ne suffise pas pour statuer à l'égard de la conduite r. proche à M. Bennett, mais alors on devra donner à la loi une force suffisante.

Le chancelier de l'Echiquier ne croit pas possible d'accorder une enquête judiciaire, mais il promet une enquête *bona fide*. La Chambre accorde cet amendement par 100 voix contre 80.

Ce débat est instructif: il constate une fois de plus que, même en ce qui concerne les matières purement ecclésiastiques, l'Église anglaise est la servante et l'esclave du pouvoir civil. C'est ce pouvoir qui est l'interprète suprême des constitutions et des canons de cette Église. Elle a rejeté le pouvoirs spirituel du Vicaire de Jesus-Christ; elle est l'ennemie de reconnaître et d'accepter le pouvoir spirituel d'une assemblée de biens qui siègent des hommes de toutes les sectes et nient des gens sans croyance aucune et sans religion.

FRANCE.

Souscription pour éléver une statue en bronze à Pierre l'Ermite. — Par décret de Prince-président de la République, en date du 23 février 1852, la Société des Antiquaires de Picardie a été autorisée à éléver une statue en bronze à Pierre l'Ermite, sur l'une des places publiques d'Amiens.

Déjà les croisades, ce grand événement du moyen-âge, avaient obtenu une place méritée dans le Musée élevé à toutes les gloires de la France dans le palais de Versailles, mais l'auteur à la parole éloquente qui le premier souleva l'Occident contre les infidèles pour leur arracher le sépulture du divin Sauveur du monde, n'avait pas encore de monument dans le grand rôle que la Providence l'appela à jouer, et son image manquait à la ville d'Amiens, sa cité natale.

En omettant même de les considérer au point de vue religieux, les brillants résultats qu'offrirent pour la civilisation les expéditions en Terre-Sainte, sont aujourd'hui trop connus pour qu'il soit besoin d'expliquer les sympathies qu'ils rencontrées, dans le sein de la Société, la proposition faite par M. Gédéon de Forceville, l'un de ses membres, artiste distingué et déjà favorablement cité aux diverses expositions du Louvre, de prêter gratuitement le concours de son talent pour créer cette dette de reconnaissance nationale. Une commission, dont Mgr l'évêque d'Amiens a bien voulu accepter la présidence, a été immédiatement nommée pour en suivre l'exécution.

Mais la Société des Antiquaires a pensé que Pierre l'Ermite n'appartenait pas seulement à la ville d'Amiens et à la Picardie, mais encore à la France entière. Aussi, loin de localiser en quelque sorte l'hommage éclatant qu'elle se propose de rendre à sa mémoire, elle a décidé de faire appel à tous les amis de la religion et de la gloire nationale, et notamment aux sympathies du clergé de France, fidèle dépositaire de la foi de nos pères, à celles des familles encore existantes des anciens croisés, pour consacrer par un monument impérissable le souvenir du promoteur de ces grands événements que pouvait certainement accomplir la piété de nos ancêtres, et que les chroniqueurs du temps ont si justement dénommés *Gesta Dei per Francos*.

Les membres de la commission : A. de Salinis, évêque d'Amiens, président ; Guérard, président de la Société ; Gédéon Forceville-Duvette, abbé de Pabillé, abbé Jourdain, comte de Betz Bisson de la Roque Antoine, Bouthors, Dufour, Rigollot, Garnier, Janvier, secrétaire.

Amiens, le 15 avril 1852.

— Un de nos amis, dit l'*Univers*, nous écrit de Lorient :

" ... Un protestant, devenu catholique, dont le père était en relation d'amitié avec Silvio Pellico, m'a remis une lettre de ce dernier, que je vous adresse. Malgré sa date ancienne, je la crois pleine d'actualité et bonne à publier dans l'*Univers*. Il n'a jamais été plus opportun qu'à présent, en l'ouvrant, de faire entrer au feuilleton-renard, d'entendre un homme de génie, respecté et aimé de tous, stigmatiser dans ses chefs, les plus bons et les plus distingués, la littérature moderne.

Votre très dévoué,

STANISLAS FOURÉ,
Miss apostolique.

Tours, jour de Pâques 1840.

Mon cher Ami,

Votre aimable dépêche m'est arrivée et je vous en remercie. Que de beautés dans ces livres ! Mais j'apprécie surtout ces livres, parce qu'ils viennent de votre part. Veilliez aussi rendre grâce pour moi à l'autre élucubration de Marie ; ses vœux, son sentiment, sa grâce m'enchante. Mais je m'allège de ce que m'a donné comme presque tous les conseils actuels (cf. Alfred de Vigny et Jos. ph de Lorme), ne pouvant avoir eu du talent que pour faire regretter qu'ils soient pas des chrétiens plus religieux, plus riches en foi et en expérience. On voit dans ce pauvre Pellicone une âme qui regarde avec amour un abîme ; s'il ne périssait pas (*sic!*) sous les traits d'une mort naturelle, cet homme édifierait à la main du Seigneur, ses vœux, son sentiment, sa grâce en embellissant. Mais je m'allège de ce que m'a donné comme presque tous les conseils actuels (cf. Alfred de Vigny et Jos. ph de Lorme), ne pouvant avoir eu du talent que pour faire regretter qu'ils soient pas des chrétiens plus religieux, plus riches en foi et en expérience. On voit dans ce pauvre Pellicone une âme qui regarde avec amour un abîme ; s'il ne périssait pas (*sic!*) sous les traits d'une mort naturelle, cet homme édifierait à la main du Seigneur, ses vœux, son sentiment, sa grâce en embellissant.

La bénédiction de la Cloche fut opérée par

Mgr l'Évêque de Montréal, après que le révérend M. Bilodeau, supérieur du séminaire,

eut adressé à l'autel une allocution pathétique sur le sujet de l'oblation, en y mêlant à propos l'éloge des religieuses de N. D. de Charité du Bon Pasteur au sujet de la

grande œuvre qu'elles poursuivent avec un dévouement sans bornes, et en rappelant avec une confraternité égale les actes nombreux de charité de la ville entière, qui seront pour elle un monument honorifique aux yeux de la postérité.

On offre un cercle composé de l'élite des citoyens, le Maire de Montréal assiste à la bénédiction à titre de Parrain, avec Mad. Vanfelson, épouse de l'on. Juge de ce nom! présent qualifié de Mairaine ; et la Cloche reçoit les noms de Charles et Dorothée, premiers respe

ctifs du Parrain, et de la Mairaine. A ces deux appellations furent encore ajoutées celle de St-Jean-Baptiste en l'honneur de la patro

nique sanctifiée de ce nom qui contribuait tant à l'enthousiasme de cette fête religieuse,

et enfin celle de Célestine, nom de la vertueuse supérieure de la communauté du Bon Pasteur.

Le temps, qui était superbe, dut contribuer à augmenter l'affluence des spectateurs ; aus

si, si grande, qu'une portion considérable des assistants ne put trouver place dans l'intérieur du monastère, malgré que des salles furent partiellement ouvertes et additionnellement mises en disponibilité pour le public. Il y avait un clergé nombreux, et

l'ensemble de la réunion reflétait le sentiment religieux et l'esprit de charité qui anime la plupart des citoyens de Montréal.

Le profit de la collecte qui se fit dimanche au Bon Pasteur, excéda 43 francs.

Nous ne saurons terminer sans offrir, au nom des hommes religieux de la communauté du Bon Pasteur, leurs remerciements sincères à S. G. l'Évêque de Montréal, à l'honorable Maire ainsi qu'à Madame Vanfelson, aux citoyens, et, particulièrement, aux membres et officiers des sociétés St-Jean-Baptiste et de Tempérance, tant pour le courroux générale des uns et que pour la conduite générale des uns et des autres en cette occasion.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, MARDI, 18 MAI 1852.

PREMIÈRE PAGE. — Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Québec, à l'occasion du jubilé accordé par N. S. P. le Pape Pie IX, par ses Lettres Apostoliques du 21 novembre 1851. — **CAS D'HYDROPHOBIE.** — Derniers moments du docteur Yanez.

FECULENTES. — Le Montagnard ou les deux Révoltes : 1793-1848. — Seconde partie 1848. — (Suite.)

Bénédiction d'une Cloche au Bon Pasteur.

Avant-hier, dimanche, eut lieu, à Pius de la vêpres de la Cathédrale, la bénédiction anniversaire d'une cloche, au monastère du Bon Pasteur. À trois heures et demie, la société St-Jean-Baptiste et celle de la Tempérance, réunies en corps, et toutes deux décorées de leurs insignes, se rendirent processionnellement de la Cathédrale au lieu de la cérémonie. À leur tête figuraient l'orchestre de la Tapisserie qui en cette occasion exécuta d'une manière particulièrement remarquable et saisissante l'assistance.

La bénédiction de la Cloche fut opérée par Mgr l'Évêque de Montréal, après que le révérend M. Bilodeau, supérieur du séminaire, eut adressé à l'autel une allocution pathétique sur le sujet de l'oblation, en y mêlant à propos l'éloge des religieuses de N. D. de Charité du Bon Pasteur au sujet de la grande œuvre qu'elles poursuivent avec un dévouement sans bornes, et en rappelant avec une confraternité égale les actes nombreux de charité de la ville entière, qui seront pour elle un monument honorifique aux yeux de la postérité.

On offre un cercle composé de l'élite des citoyens, le Maire de Montréal assiste à la bénédiction à titre de Parrain, avec Mad. Vanfelson, épouse de l'on. Juge de ce nom! présent qualifié de Mairaine ; et la Cloche reçoit les noms de Charles et Dorothée, premiers respe

ctifs du Parrain, et de la Mairaine. A ces deux appellations furent encore ajoutées celle de St-Jean-Baptiste en l'honneur de la patro

nique sanctifiée de ce nom qui contribuait tant à l'enthousiasme de cette fête religieuse,

et enfin celle de Célestine, nom de la vertueuse supérieure de la communauté du Bon Pasteur.

Le temps, qui était superbe, dut contribuer à augmenter l'affluence des spectateurs ; aus

si, si grande, qu'une portion considérable des assistants ne put trouver place dans l'intérieur du monastère, malgré que des salles furent partiellement ouvertes et additionnellement mises en disponibilité pour le public. Il y avait un clergé nombreux, et

l'ensemble de la réunion reflétait le sentiment religieux et l'esprit de charité qui anime la plupart des citoyens de Montréal.

Le profit de la collecte qui se fit dimanche au Bon Pasteur, excéda 43 francs.

Nous ne saurons terminer sans offrir, au nom des hommes religieux de la communauté du Bon Pasteur, leurs remerciements sincères à S. G. l'Évêque de Montréal, à l'honorable Maire ainsi qu'à Madame Vanfelson, aux citoyens, et, particulièrement, aux membres et officiers des sociétés St-Jean-Baptiste et de Tempérance, tant pour le courroux générale des uns et que pour la conduite générale des autres en cette occasion.

Bourbonnais.

M. André Ross, que nos correspondants sur le Bourbonnais, Stanislas Lamarche et autres (*Mélanges* du 11 mai), disent avoir été député par les colons du Saguenay, aux Illinois, pour y constater les avantages qu'offre ce territoire aux émigrants Canadiens, est passé la semaine dernière à Montréal. M. Ross a confirmé verbalement tous les détails que nous

que tout le monde soit content.

— Oh ! faites cela... faites cela mon commandant ! dit Dominique en se retournant vivement, et je vous serai dévoué à la vie à la mort, et ma fille et moi nous vous bénirons.

Dites-moi de me mettre pour vous devant la boucherie d'un canon ou devant la pointe d'un sabre, et vous verrez si Dominique hésitera.

Le visage du major fut une expression ironique qui passa comme un éclair, et il répondit d'une voix ronflante.

— Je n'ai jamais demandé des services de cette nature à personne ; le major Lipardeau est une vieille connaissance des boulets de canons et des balles de fusils..... Puis, il ajouta avec un sourire et un ton de voix plein de confiance, qui ressembla le caractère du vieux soldat.

— Ton empereur disait : " ce qui est impossible se jera." Tâchons de l'imiter.

Le major Lipardeau avait vraiment une figure.

— Ça ! mon brave, dit-il, de vieux militaires ne se séparent point comme cela, nous dions ensemble : c'est moi qui paie, je suis le supérieur.

— Merci, mon commandant, Madeleine m'attend, et si je ne reviens pas comme d'habitude, la pauvre petite sera bien inquiète.

— Ah ! bah ! une fois n'est pas coutume, d'ailleurs nous rentrons de bonne heure.

— Ah !

— Eh bien ! en route.

avions publiés sur Bourbonnais; il est même venu s'en éclipser à notre établissement. Si Pon avait des doutes sur ce point, ils seraient promptement dissipés par la lettre suivante écrite de Chicago à une date encore récente, par M. Ross, à son épouse, et que nous reproduisons du *Journal de Québec*:

Chicago, 15 avril, 1852.

" Ma chère épouse, — Allons, ma bonne amie, il faut me pardonner si j'ai retardé à tes deux lettres que j'ai reçues chacune dans leur temps, ainsi que mes bons amis de la Grande Baie qui ont eu la bonté de m'écrire. Des voyages, des excursions par ici, par là, dans le but d'acquérir par moi-même des connaissances des places que j'habite, m'ont mis bien en arrière du doux devoir de l'écrire plutôt, comme je le désirais tout moi-même et comme je le devais à ton honneur. Je suis sûr que la présente est attendue avec la plus grande hâte et qu'elle va être lue et relue avec la plus grande curiosité possible de savoir exactement ce que je pense du *paradis terrestre*, des Illinois, le Chicago, et surtout de ce cher ou plutôt de ce pauvre et très pauvre Bourbonnais tant parlé et malheureusement trop vanté à nos trois crédules et trop enthousiastes compatriotes du Canada. Malgré tout le désir que vous avez de recevoir le moi des nouvelles détaillées de ces quartiers là, je ne pourrai vous en dire qu'à ce qu'en cette occasion exécuta d'une manière particulièrement remarquable et saisissante l'assistance.

La bénédiction de la Cloche fut opérée par Mgr l'Évêque de Montréal, après que le révérend M. Bilodeau, supérieur du séminaire, eût adressé à l'autel une allocution pathétique sur l'importance de l'Église catholique de ce pays, et que j'aurais bien aimé la lire. Je pourrai bien vous voir avec la grâce de Dieu, vous parler et vous exprimer mes idées de ces localités que j'ai vues et visitées moi-même assez, ou, aussi peut-être, avec moins de succès que je pourrais l'avouer. Je vous ai donc fait faire un portrait de ce que j'ai vu et éprouvé plus de misères dans le court espace de temps que j'y ai